ments bilieux ; les traits du visage sont altérés, et l'on observe sur les sclérotiques une teinte jaune ictérique qui s'étend quelquefois sur tout le corps. La respiration est généralement pénible, soit à cause des douleurs qu'elle provoque du côté du foie, soit à cause de l'augmentation de volume de cet organe du côté du poumon droit, qui se trouve comprimé. Il existe parfois de la constipation, mais plus souvent de la diarrhée. Les matières alvines sont tantôt verdâtres et bilieuses, tantôt sanguinolentes. La fièvre, presque toujours intermittente dès le début, devient continue ; elle est, en général, peu intense. Dans quelques cas, les malades sont agités, tourmentés, privés de sommeil et en proie à un délire fugace. Lorsque l'inflammation occupe la face profonde du foie, ce sont les symptômes relatifs aux voies digestives qui prédominent, c'est-à-dire l'ictère, les nausées, les vomissements et les selles. Il n'en est pas ainsi lorsque la face superficielle de l'organe est affectée. Dans ce cas, on observe souvent tous les symptômes d'une péritonite limitée, tantôt réunis en un seul cas ou en plusieurs foyers. Ce dernier cas est le plus fréquent. Les abcès, de dimensions très-variables, sont quelquefois multiples, quelquefois entourés simplement de la substance ramollie de l'organe. Le pus est franchement phlegmoneux ou mêlé de sang et de débris de la glande hépatique. Andral a vu des cas où les parois du foyer purulent étaient extrêmement ramollies, réduites en putrilage verdâtre, et exhalant une odeur gangréneuse et nauséabonde.

— *Traitement.* Le traitement de l'*hépatite* doit être d'abord antiphlogistique. On emploie la saignée générale et les applications, sur l'hypocondre droit, de sangsues et de ventouses scarifiées. Lorsqu'il existe de la constipation, on administre de légers purgatifs, comme le sulfate de soude ou de magnésie, l'huile de ricin à la dose de 30 grammes. Le calomel a été aussi prôconisé ; Annesley l'associe à l'opium ou à la poudre d'ipécacuana. Autenrieth recommande les frictions mercurielles autour de l'ombilic. Plusieurs médecins ont employé avec avantage le tartre stibié à dose vomitive. Lorsque la douleur est très violente, on donne 5 centigrammes d'extrait thébaïque ou de jusquiame noire, ou bien encore la poudre de Dower à la dose de 10 à 20 centigrammes. Les vésicatoires, les moxas et les cautères sont des adjuvants très-utiles. Enfin, lorsqu'il y a un abcès superficiel, que la fluctuation est bien manifeste, on doit l'ouvrir directement avec le bistouri, s'il existe des adhérences entre les parois abdominales et celles de l'abcès ; dans le cas contraire, on doit l'ouvrir par l'application du caustique de

Vienne, afin de produire les adhérences avant d'ouvrir un passage au pus. Quelques médecins font des injections dans le foyer purulent, mais Haspel les condamne.

— *Hépatite chronique.* Ses causes sont les mêmes que celles de l'*hépatite* aiguë. « Les individus atteints d'une des lésions qu'on attribue généralement à l'*hépatite* chronique, dit Grisolle, éprouvent, pour la plupart, une douleur obtuse et gravative dans l'hypocondre droit. La percussion et la palpation font presque toujours constater une augmentation plus ou moins considérable dans le volume du foie. Celui-ci refoulant alors le poumon, on s'explique la dyspnée dont beaucoup de ces malades se plaignent. Les digestions sont presque constamment troublées ; elles se font péniblement, s'accompagnent de douleurs et d'éructions ; il y a tantôt constipation, tantôt diarrhée. Les matières fécales ont, en général, leur couleur ; quelquefois elles sont grisâtres, et peuvent de temps en temps contenir du sang. La peau est blanche, grisâtre ou d'un jaune ictérique ; cette dernière coloration est sujette à de grandes variations ; elle manque au moins aussi souvent dans l'*hépatite* chronique que dans l'*hépatite* aiguë. Haspel a signalé l'ictère comme étant un symptôme excessivement rare dans les abcès du foie. Les malades sont languissants ; leur nutrition se fait mal, ils maigrissent ; puis leur ventre se développe, à cause d'un épanchement séreux qui se forme dans le péritoine. Lorsque la maladie est parvenue à ce degré, la plupart des individus succombent, sans néanmoins arriver généralement au degré de marasme qu'on rencontre dans beaucoup d'affections chroniques, notamment dans la phthisie et dans certains cancers. Il est même remarquable que quelques individus conservent longtemps de l'embonpoint, ainsi que leurs forces. Quelques malades se rétablissent lentement, mais beaucoup restent sujets à de fréquents dérangements d'estomac ; d'autres ont de temps en temps des flux sanguins par l'anus, et éprouvent quelquefois des récidives de leur mal, qui finit par les emporter. » D'après Haspel, qui a particulièrement étudié cette maladie en Algérie, il n'est pas rare de voir des individus au teint fleuri, qui portent cependant des abcès dans le foie ; mais il n'est pas rare aussi de les voir succomber tout d'un coup à la suite de la rupture du foyer purulent dans une cavité splanchnique. Le même auteur rapporte qu'un infirmier militaire se faisait ponctionner tous les deux ou trois mois un abcès du foie, et reprenait ensuite son service jusqu'à ce que la cavité fût remplie de nouveau. Celle-ci était plus tôt pleine en été qu'en hiver ; elle contenait un verre de pus, qu'on extrayait à chaque opération. En 1840, on ouvrit l'abcès pour la vingt-quatrième fois.

Traitement. L'hépatite chronique est une maladie très-grave ; il faut avoir recours à un traitement énergique et longtemps suivi, pour en triompher. Si le sujet est vigoureux, il faut recourir de temps en temps aux émissions sanguines locales, soit par les sangsues, soit par les ventouses scarifiées. Les moxas et les cautères sont d'une très-grande utilité. Lorsque le foie est volumineux, on tâche de résoudre l'engorgement par l'application de pommades résolutives et de topiques fondants, tels que emplâtres de Vigo, pommade mercurielle ou iodée. La liberté du tube digestif doit être entretenue par de légers purgatifs, principalement par le calomel. On soumet les malades à l'usage des eaux alcalines de Vichy, de Carlsbad ou de Marienbad, du Mont-Dore, de Néris, de Plombières, etc. Enfin, l'hydrothérapie a été quelquefois appliquée avec succès. Un moyen très-efficace, lorsque les malades peuvent y être soumis, c'est le changement de climat. Les sujets atteints d'*hépatite* chronique doivent suivre un régime sévère, mais non débilitant ; on leur donne souvent pour boisson la limonade chlorhydrique, selon la formule suivante :

Eau.	1,000 gr.
Sirop de sucre .	60
Acide chlorhydrique pour donner une agréable acidité.	Q. s.

Mêler le tout avec soin et prendre par demi-verre dans la journée.

— Bibliogr. Jourdan, *Dictionnaire des sciences médicales*, article HÉPATITE ; Mérat, *Maladies du foie*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* ; Bianchi, *Historia hepatitidis* (Genève, 1725, 2 vol. in-4°) ; Portal, *Traité des maladies du foie* (Paris, 1804) ; Saunders, *Observations on hepatitis of India* (Londres, 1809) ; Andral, *Clinique médicale* (3e édit., t. II) ; Monneret et Fleury, *Hépatite*, dans le *Compendium de médecine pratique* (t. IV) ; Dutrouleau, *Mémoire sur l'hépatite des pays chauds* (*Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XX) ; Bouis, *Recherches sur les suppurations endémiques du foie* (Paris, 1850) ; Fauconneau-Dufresne, *Précis des maladies du foie et du pancréas* (Paris, 1858, in-12) ; Budd, *On diseases of the liver* (Londres, 1852, 2e édit.) ; Frerichs, *Traité pratique des maladies du foie et des voies biliaires*, traduit par Dunsmil et Delstgot (1866, 2e édit.) ; Bonnet (de Bordeaux), *Traité des maladies du foie* (1841, 1 vol. in-8°) ; Vernois, *Diagnostic anatomique des maladies du foie* (Paris, 1844, in-4°) ; Haspel, *Maladies de l'Algérie* (Paris, 1850-1852, vol. in-8°) ; Broussais, *Notice sur le climat et les maladies de l'Algérie*, dans les *Mémoires de médecine et de chirurgie militaires* (t. LX).

— Art vétér. L'*hépatite* est beaucoup plus rare chez les animaux que chez l'homme. Elle reconnaît généralement pour causes : la température élevée, les coups, les chutes, les violences extérieures sur l'hypocondre droit, attribuo généralement à l'*hépatite* chronique, dit Grisolle, éprouvent, pour la plupart, une douleur obtuse et gravative dans l'hypocondre droit. La percussion et la palpation font presque toujours constater une augmentation plus ou moins considérable dans le volume du foie. Celui-ci refoulant alors le poumon, on s'explique la dyspnée dont beaucoup de ces malades se plaignent. Les digestions sont presque constamment troublées ; elles se font péniblement, s'accompagnent de douleurs et d'éructions ; il y a tantôt constipation, tantôt diarrhée. Les matières fécales ont, en général, leur couleur ; quelquefois elles sont grisâtres, et peuvent de temps en temps contenir du sang. La peau est blanche, grisâtre ou d'un jaune ictérique ; cette dernière coloration est sujette à de grandes variations ; elle manque au moins aussi souvent dans l'*hépatite* chronique que dans l'*hépatite* aiguë. Haspel a signalé l'ictère comme étant un symptôme excessivement rare dans les abcès du foie. Les malades sont languissants ; leur nutrition se fait mal, ils maigrissent ; puis leur ventre se développe, à cause d'un épanchement séreux qui se forme dans le péritoine. Lorsque la maladie est parvenue à ce degré, la plupart des individus succombent, sans néanmoins arriver généralement au degré de marasme qu'on rencontre dans beaucoup d'affections chroniques, notamment dans la phthisie et dans certains cancers. Il est même remarquable que quelques individus conservent longtemps de l'embonpoint, ainsi que leurs forces. Quelques malades se rétablissent lentement, mais beaucoup restent sujets à de fréquents dérangements d'estomac ; d'autres ont de temps en temps des flux sanguins par l'anus, et éprouvent quelquefois des récidives de leur mal, qui finit par les emporter. » D'après Haspel, qui a particulièrement étudié cette maladie en Algérie, il n'est pas rare de voir des individus au teint fleuri, qui portent cependant des abcès dans le foie ; mais il n'est pas rare aussi de les voir succomber tout d'un coup à la suite de la rupture du foyer purulent dans une cavité splanchnique. Le même auteur rapporte qu'un infirmier militaire se faisait ponctionner tous les deux ou trois mois un abcès du foie, et reprenait ensuite son service jusqu'à ce que la cavité fût remplie de nouveau. Celle-ci était plus tôt pleine en été qu'en hiver ; elle contenait un verre de pus, qu'on extrayait à chaque opération. En 1840, on ouvrit l'abcès pour la vingt-quatrième fois.

Traitement. L'hépatite chronique est une maladie très-grave ; il faut avoir recours à un traitement énergique et longtemps suivi, pour en triompher. Si le sujet est vigoureux, il faut recourir de temps en temps aux émissions sanguines locales, soit par les sangsues, soit par les ventouses scarifiées. Les moxas et les cautères sont d'une très-grande utilité. Lorsque le foie est volumineux, on tâche de résoudre l'engorgement par l'application de pommades résolutives et de topiques fondants, tels que emplâtres de Vigo, pommade mercurielle ou iodée. La liberté du tube digestif doit être entretenue par de légers purgatifs, principalement par le calomel. On soumet les malades à l'usage des eaux alcalines de Vichy, de Carlsbad ou de Marienbad, du Mont-Dore, de Néris, de Plombières, etc. Enfin, l'hydrothérapie a été quelquefois appliquée avec succès. Un moyen très-efficace, lorsque les malades peuvent y être soumis, c'est le changement de climat. Les sujets atteints d'*hépatite* chronique doivent suivre un régime sévère, mais non débilitant ; on leur donne souvent pour boisson la limonade chlorhydrique, selon la formule suivante :

Eau.	1,000 gr.
Sirop de sucre .	60
Acide chlorhydrique pour donner une agréable acidité.	Q. s.

Mêler le tout avec soin et prendre par demi-verre dans la journée.

— Bibliogr. Jourdan, *Dictionnaire des sciences médicales*, article HÉPATITE ; Mérat, *Maladies du foie*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* ; Bianchi, *Historia hepatitidis* (Genève, 1725, 2 vol. in-4°) ; Portal, *Traité des maladies du foie* (Paris, 1804) ; Saunders, *Observations on hepatitis of India* (Londres, 1809) ; Andral, *Clinique médicale* (3e édit., t. II) ; Monneret et Fleury, *Hépatite*, dans le *Compendium de médecine pratique* (t. IV) ; Dutrouleau, *Mémoire sur l'hépatite des pays chauds* (*Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XX) ; Bouis, *Recherches sur les suppurations endémiques du foie* (Paris, 1850) ; Fauconneau-Dufresne, *Précis des maladies du foie et du pancréas* (Paris, 1858, in-12) ; Budd, *On diseases of the liver* (Londres, 1852, 2e édit.) ; Frerichs, *Traité pratique des maladies du foie et des voies biliaires*, traduit par Dunsmil et Delstgot (1866, 2e édit.) ; Bonnet (de Bordeaux), *Traité des maladies du foie* (1841, 1 vol. in-8°) ; Vernois, *Diagnostic anatomique des maladies du foie* (Paris, 1844, in-4°) ; Haspel, *Maladies de l'Algérie* (Paris, 1850-1852, vol. in-8°) ; Broussais, *Notice sur le climat et les maladies de l'Algérie*, dans les *Mémoires de médecine et de chirurgie militaires* (t. LX).

— Art vétér. L'*hépatite* est beaucoup plus rare chez les animaux que chez l'homme. Elle reconnaît généralement pour causes : la température élevée, les coups, les chutes, les violences extérieures sur l'hypocondre droit, attribuo généralement à l'*hépatite* chronique, dit Grisolle, éprouvent, pour la plupart, une douleur obtuse et gravative dans l'hypocondre droit. La percussion et la palpation font presque toujours constater une augmentation plus ou moins considérable dans le volume du foie. Celui-ci refoulant alors le poumon, on s'explique la dyspnée dont beaucoup de ces malades se plaignent. Les digestions sont presque constamment troublées ; elles se font péniblement, s'accompagnent de douleurs et d'éructions ; il y a tantôt constipation, tantôt diarrhée. Les matières fécales ont, en général, leur couleur ; quelquefois elles sont grisâtres, et peuvent de temps en temps contenir du sang. La peau est blanche, grisâtre ou d'un jaune ictérique ; cette dernière coloration est sujette à de grandes variations ; elle manque au moins aussi souvent dans l'*hépatite* chronique que dans l'*hépatite* aiguë. Haspel a signalé l'ictère comme étant un symptôme excessivement rare dans les abcès du foie. Les malades sont languissants ; leur nutrition se fait mal, ils maigrissent ; puis leur ventre se développe, à cause d'un épanchement séreux qui se forme dans le péritoine. Lorsque la maladie est parvenue à ce degré, la plupart des individus succombent, sans néanmoins arriver généralement au degré de marasme qu'on rencontre dans beaucoup d'affections chroniques, notamment dans la phthisie et dans certains cancers. Il est même remarquable que quelques individus conservent longtemps de l'embonpoint, ainsi que leurs forces. Quelques malades se rétablissent lentement, mais beaucoup restent sujets à de fréquents dérangements d'estomac ; d'autres ont de temps en temps des flux sanguins par l'anus, et éprouvent quelquefois des récidives de leur mal, qui finit par les emporter. » D'après Haspel, qui a particulièrement étudié cette maladie en Algérie, il n'est pas rare de voir des individus au teint fleuri, qui portent cependant des abcès dans le foie ; mais il n'est pas rare aussi de les voir succomber tout d'un coup à la suite de la rupture du foyer purulent dans une cavité splanchnique. Le même auteur rapporte qu'un infirmier militaire se faisait ponctionner tous les deux ou trois mois un abcès du foie, et reprenait ensuite son service jusqu'à ce que la cavité fût remplie de nouveau. Celle-ci était plus tôt pleine en été qu'en hiver ; elle contenait un verre de pus, qu'on extrayait à chaque opération. En 1840, on ouvrit l'abcès pour la vingt-quatrième fois.

gr. *hêpar*, foie ; *tomê*, section). Anat. Dissection du foie.

HÉPÉTIS s. m. (é-pé-tiss). Bot. Syn. de PITCAIRNIE.

HÉPHÉBACÈRE s. m. (é-fé-ba-sè-re — du gr. *ephebos*, puberc ; *keras*, corne, antenne). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant deux espèces qui vivent au Brésil.

HÉPHESTION, Macédonien célèbre comme ami d'Alexandre le Grand, né vers 357 av. J.-C., mort en 324. Il commanda le corps de cavalerie d'élite appelé *hétaires*, fut blessé à la bataille d'Arbelles, puis chargé de diverses expéditions, mais ne paraît avoir fait aucune opération militaire. Alexandre le maria à l'une des filles de Darius. Le roi, qui avait pris Achille pour modèle, voyait dans Héphestion son Patrocle ; aussi, quand il mourut, à Ecbatane, lui rendit-il des honneurs inouïs de la légende homérique. Il ordonna un deuil général dans tout l'empire et fit brûler le cadavre de son ami sur un bûcher monumental, dont la construction ne coûta pas moins de 10,000 talents (environ 56 millions de francs).

HÉPHESTION, grammairien grec qui vivait au milieu du IIe siècle de notre ère. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut un des précepteurs d'Elius Verus. Il nous reste de lui un ouvrage grec fort estimé, intitulé : *Enchiridion peri metrôn* et publié pour la première fois à Florence (1526, in-fol.). On y trouve un traité complet de métrique grecque et de nombreuses citations d'ouvrages anciens. La meilleure édition est celle de Gaisford (Oxford, 1810, in-8°).

HÉPHTHÉMIMÈRE adj. (é-fté-mi-mè-re — du gr. *hepta*, sept ; *hêmi*, demi ; *meros*, partie). Prosod. anc. Qui est composé de trois pieds et d'une syllabe, comme la plupart des vers d'Anacréon. ‖ *Césure hephthémimère*, Césure qui forme la première syllabe du quatrième pied.

— Substantiv. Vers hephthémimère : *Les* HEPHTHÉMIMÈRES *d'Anacréon*.

HÉPIALE s. m. (é-pi-a-le — du gr. *hepialos*, papillon de nuit). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, type de la tribu des hépialides, comprenant une douzaine d'espèces, presque toutes européennes.

HÉPIALIDE adj. (é-pi-a-li-de — de *hépiale*, et du gr. *idea*, forme). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre hépiale.

— s. f. pl. Tribu d'insectes lépidoptères nocturnes, ayant pour type le genre hépiale : *Les* HÉPIALIDES *ont les antennes très-courtes*. (Duponchel.)

— **Encycl.** Les entomologistes modernes ont créé, d'après le genre hépiale, une tribu à laquelle ils ont imposé le nom d'*hépialides*. Cette tribu est caractérisée par des antennes très-courtes, filiformes ou légèrement renflées, par des palpes très-petites, par une trompe rudimentaire ou peu s'en faut, par un corselet squammeux ou très-velu, par un corps également velu, par un abdomen très-long, par un oviducte un peu saillant chez les femelles. Les chenilles, presque glabres, sont allongées, décolorées, et vivent en terre dans un fourreau annelé et seize pattes. Elles vivent dans le tronc des arbres, les tiges ou les racines des plantes. On a signalé quatre genres principaux. Nous ne nous occuperons, dans cet article, que du genre hépiale, qui est le type du groupe. Ce genre est caractérisé par des antennes extrêmement courtes, monoïliformes ou dentées intérieurement, par des palpes très-petites hérissées de longs poils, par un corselet long et velu, par un abdomen fort grêle, par des ailes semblables, presque égales, lancéolées, disposées en toit dans le repos. Les chenilles, presque glabres, sont allongées, décolorées, munies d'un écusson corné sur le premier anneau et portent seize pattes ; elles vivent dans les troncs d'arbres, les tiges des plantes ou les racines des arbres. Leur bouche est armée de puissantes mâchoires avec lesquelles elles coupent les parties des plantes dont elles se nourrissent. Quand vient le moment de se transformer en chrysalides, elles s'enfoncent dans les racines et se filent une coque revêtue extérieurement de petites molécules terreuses, et intérieurement d'un tissu de soie mince et serré. Cette coque est assez grosse pour que la chrysalide puisse s'y mouvoir à son gré. Quand le moment de la dernière transformation est arrivé, la chrysalide, au moyen d'ondulations successives, s'élève du sein de la terre à la surface ; là, il perce sa prison et se montre à l'état de papillon. Le genre hépiale ne contient pas un très-grand nombre d'espèces. Les plus connues sont l'hépiale du houblon et l'hépiale louvette. La première, à l'état parfait, a de 0m,045 à 0m,050 d'envergure. Chez le mâle, les ailes sont blanches, avec un liseré rouge sur les bords. Chez la femelle, les ailes supérieures sont jaunes, avec une bordure, des taches et deux bandes obliques rouges ; les ailes inférieures, d'un jaune rose, sont seulement bordées de rouge à l'extrémité. Les deux sexes ont le corps fauve, les pattes rougeâtres et le corselet revêtu de poils blancs serrés. Ce papillon apparaît dans les mois de juin ou de juillet. La femelle dépose au pied des plants de houblon un très-grand nombre d'œufs d'un noir luisant. La chenille est d'un blanc jaunâtre, avec la tête brune. Les deux

premiers anneaux portent deux plaques écailleuses également brunes ; les autres sont munis de petits tubercules jaunes, sur chacun desquels est implantée un poil noir. Cette chenille cause de grands dégâts dans les houblonnières. On a coutume, pour s'en débarrasser, d'arroser les pieds des plantes avec de l'eau dans laquelle on a délayé de la fiente de porc. L'hépiale du houblon se trouve dans une grande partie de l'Europe ; mais elle est surtout commune dans le nord de la France et en Suisse. L'hépiale louvette, beaucoup plus petite que la précédente, est aussi une espèce européenne. Elle est tout entière d'un fauve un peu rougeâtre. Les ailes antérieures ont une suite de petites taches dorées, formant un chevron renversé, dont une branche se termine à la base de l'aile, tandis que l'autre se dirige vers le sommet. Les espèces exotiques sont, en général, peu connues. Nous citerons, parmi elles, que l'hépiale Vénus, remarquable espèce du Cap de Bonne-Espérance. Ses ailes supérieures, d'un brun tirant sur le jaune, sont parsemées de nombreuses taches d'argent, du milieu desquelles s'élèvent, sur les ailes postérieures sont rougeâtres, un peu plus foncées sur les bords que dans le milieu, avec des nervures bien marquées.

HEPNER (N...), journaliste et socialiste allemand, né à Schrimiegel (duché de Posen) en 1846. Lorsqu'il eut terminé ses classes à Breslau, il s'adonna à l'étude de la théologie qu'il quitta bientôt un profond dégoût pour, qui lui inspira bientôt un profond dégoût pour, qui lui inspira bientôt un profond dégoût pour, qui lui inspira